



CONTRAT D'ENGAGEMENT

Fromages de brebis - Bergerie de l'Eolienne

Saison 2018



Bêlotin

*Fromage frais
nature ou aromatisé*

*Yaourt nature
ou crème de marron*

*Tomme
Tommette*

----- ENTRE L'ADHERENT -----

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

----- ET LE PRODUCTEUR -----

Noémie LACHENAL - La Bergerie de l'Eolienne
74440 TANINGES

Mettre une croix pour le type de contrat que vous souhaitez :

Contrat / formule	ANNUEL (9 mois) 16 distributions (du 22/02 au 27/09)	SAISONNIER (4 mois) 8 distributions (du 21/06 au 27/09)
Grand panier 14€	<input type="radio"/> (14€ x 16 distributions) 224€	<input type="radio"/> (14€ x 8 distributions) 112€
Petit panier 7€	<input type="radio"/> (7€ x 16 distributions) 112€	<input type="radio"/> (7€ x 8 distributions) 56€

(Possibilité de régler en plusieurs fois. Le premier chèque est encaissé à la signature. Merci de préciser les dates d'encaissement souhaitées pour les suivants au dos de chaque chèque (maximum deux chèques en tout).

Le contrat d'engagement est à envoyer complété et signé en 3 exemplaires.

Avec le ou les chèques pour le règlement des paniers choisis à l'ordre de : la bergerie de l'éolienne.

Ainsi que le chèque de cotisation à l'ordre de l'association Amap'l'aneth : 12€ (cotisation unique pour la saison 2018)

À : Jean-François Couix 185 Clos du Marcassin 74700 Sallanches

J'ai pris connaissance de la charte d'Amapl'aneth disponible sur le site internet : amapl'aneth Sallanches.

Fait à :

Le :

Le producteur

L'adhérent